



PROVINCE DE QUÉBEC Commission scolaire des Navigateurs COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

4^e séance, année 2018-2109

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 14 janvier 2019, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe Commissaire parent

Madame Mélissa Marceau Membre

Monsieur Frédéric Paquin Membre substitut

Madame Annik Laliberté Membre
Madame Nina Boucher Membre
Madame Geneviève Tanguay Membre
Madame Émilie Châteauneuf Membre
Madame Cathy Ribicki Membre
Madame Renée-Claude Lavoie Membre

Madame Isabelle Lapointe Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal Représentante de la CSDN

Madame Virginie Hamel Représentante Au Voilier de Lily APHL Madame Ann-Renée Belzile Représentante du personnel enseignant Madame Geneviève Lévesque Représentante du personnel professionnel

Madame Sophie Turgeon Représentante direction d'école

Madame Maude Julien Représentante du centre de pédiatrie sociale de

Lévis

Sont absents:

Madame Maude Deslauriers-Talbot Membre substitut au comité de parents

Madame Caroline Robidoux Membre Madame Nathalie Maltais Membre

Madame Sophie Eve Représentante du personnel de soutien

Madame Magalie Roy Membre substitut Monsieur Christophe Mertz Membre substitut

Madame Sonia Bédard Représentante direction d'école substitut

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente, madame Ève Lapointe, déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

On propose l'ajout du sujet « divers » entre les points 9 et 10. Madame Ève Lapointe propose l'ajout du sujet « lettre de démission » après le point 5. IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Parole au public
- 4. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2018
- 5. Suivis au procès-verbal
 - 5.1 Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives
- 6. Lettre de démission
- 7. Statistiques sur la clientèle ÉHDAA
- 8. Paramètres de distribution des professionnels consultation

PAUSE - 20 H 30

- 9. Le petit guide ÉHDAA
- 10. Divers
- 11. Rapports
 - 11.1 Président
 - 11.2 Direction générale
 - 11.3 Trésorier
 - 11.4 Représentant du Comité de parents
 - 11.5 Commissaire parent
- 12. Les bons coups
- 13. Correspondances
- 14. Prochaine réunion
- 15. Levée de la séance

CCSÉHDAA-18-19-26

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

4. Adoption du procès-verbal du 3 décembre 2019

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Paquin et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 3 décembre 2018 tel quel.

CCSÉHDAA-18-19-27

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

<u>5.1 – Point 5.1 – Suivis au procès-verbal du 7 mai 2018 : Lettre à la présidence du Syndicat des Deux-Rives</u>

Madame Ève Lapointe a été informée qu'elle devait détenir une résolution de la part du CCSÉHDAA lui permettant de communiquer en son nom auprès de l'instance qu'est le Syndicat des Deux-Rives. Une fois cette résolution prise, elle pourra aller de l'avant avec les démarches.

Il est résolu par le CCSÉHDAA que la présidente Ève Lapointe communiquera avec la présidence du Syndicat des Deux-Rives afin de présenter une demande pour qu'un deuxième représentant siège au CCSÉHDAA, de façon à ce qu'il y ait la présence d'un représentant de l'enseignement primaire et secondaire lors des rencontres.

IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher et résolu :

CCSÉHDAA-18-19-28

D'ADOPTER la résolution telle que formulée.

6. Lettre de démission

Madame Nathalie Maltais, membre du CCSÉHDAA, s'est vue dans l'obligation de remettre sa démission considérant la charge de travail que lui impose la réalisation de son doctorat. Madame Ève Lapointe informe les membres qu'il n'est pas possible de réélire un membre pour la remplacer en cours d'année, puisqu'il serait alors nécessaire de passer à nouveau par un processus d'élection. Une place demeurera donc vacante jusqu'à la fin de l'année.

7. Statistiques sur la clientèle ÉHDAA

Madame Martine Sénéchal présente aux membres un résumé du document « Statistiques ÉHDAA au 30 septembre 2018 » ayant trait aux statistiques liées à la clientèle ÉHDAA à la Commission scolaire des Navigateurs.

Elle présente entre autres :

- -La progression de la clientèle au cours des dernières années;
- -Les critères permettant au Ministère d'octroyer des cotes aux différents cas;
- -La répartition des élèves codés du primaire et du secondaire;
- -La progression du nombre de classes à effectif réduit:
- -La prévalence en fonction des diagnostics (codes lourds et codes légers);
- -Les plans d'intervention.

Madame Émilie Châteauneuf formule le commentaire qu'il serait intéressant d'avoir des proportions afin d'être en mesure d'avoir une meilleure idée de la progression de la clientèle (mettre en relation avec les nombres des années précédentes). Madame Isabelle Lapointe précise que dans les prochaines semaines se tiendront les rencontres organisées par le CRDI et la CSDN afin de promouvoir l'intégration scolaire et expliquer le parcours qui attend les jeunes élèves.

8. Paramètres de distribution des professionnels – consultation

Madame Martine Sénéchal présente aux membres les paramètres de distribution des professionnels. Il s'agit en effet de la façon (des critères sur lesquels on se base) pour répartir les services professionnels entre les écoles.

Pause - 20 h 17

9. Le petit guide ÉHDAA

Madame Martine Sénéchal demande aux membres de partager le fruit de leur travail de réflexion en ce qui a trait tant à la forme que devrait prendre le petit guide ÉHDAA ainsi qu'aux informations qui doivent absolument s'y retrouver.

Sommaire des commentaires soulevés lors de la discussion :

- Il est nécessaire de cibler l'objectif recherché par la création du guide.
- Le document devrait s'adresser à tous. Pour ce faire, il est primordial de synthétiser l'information au maximum en utilisant moins de mots et plus de schémas, d'organigrammes, d'images et de tableaux.
- Il faudrait rendre explicite le processus d'analyse des besoins des élèves, et ce, jusqu'à la décision de classement.
- Garder en tête qu'une fois le processus mis de l'avant, beaucoup de l'information qui se trouve dans la version actuelle du petit guide est déjà transmise par l'école. Elle pourrait donc être retirée du document.
- Il serait apprécié que soient créées des sections s'adressant à différents types d'élèves.
- L'information des points 1 à 6.3 ainsi que celle des points 9 à 9.3 devrait être conservée, bien qu'en étant présentée de façon plus synthétique.
- Il est primordial de conserver la section « ressources disponibles », mais il serait plus adéquat d'uniquement conserver le libellé et d'y joindre un hyperlien menant vers le Portail ECHO, le site de l'école ou une ressource externe.

BREF, les sujets qui devraient absolument se retrouver dans la nouvelle version sont :

- Les personnes qui peuvent apporter de l'aide et du soutien
- Le plan d'intervention
- L'analyse des besoins
- La réponse à l'intervention
- La trajectoire de services
- Les mesures de flexibilité/d'adaptation et de modification
- Le processus de classement

Nouvelle avenue proposée par plusieurs membres :

Il est suggéré que le petit guide ÉHDAA soit drastiquement épuré et synthétisé à la lumière des commentaires formulés par les membres. De plus, on propose qu'il soit fait en version électronique, de façon à ce qu'il puisse être déposé sur le site du CCSÉHDAA. Ainsi, on pourrait y intégrer quantité d'hyperliens dirigeant les parents vers l'information qu'ils recherchent, qui se trouve souvent sur le Portail de la Commission scolaire ou dans des liens externes.

De plus, les membres soumettent l'idée que le seul document imprimé soit une feuille synthèse en points de forme, recto verso. Sur cette dernière se retrouveraient les informations les plus importantes telles que le numéro des Services éducatifs, le nom de personnes-ressources à contacter à la Commission scolaire, etc.

Mesdames Ève Lapointe, Nina Boucher et Annik Laliberté proposent de se rencontrer pour collaborer à une version aussi synthétique que possible du document.

10. Divers

10.1 Salon des camps de jour

Madame Isabelle Lapointe informe les membres que le Salon des camps de jour se tiendra le 21 février prochain entre 15 h et 20 h au Patro de Lévis. Un document à cet effet sera publié sur la page Facebook de la Commission scolaire.

11. Rapports

11.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

11.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal n'a rien à signaler.

11.3 Trésorerie

Madame Mélissa Marceau rappelle aux membres que s'ils souhaitent s'inscrire à des formations et voir les frais inhérents à celles-ci être assumés par le comité, il serait nécessaire de l'en informer le plus rapidement possible. Madame Ève Lapointe réitère que le congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage se tiendra du 27 au 29 mars prochains. Elle mentionne qu'il pourrait être envisagé que le comité paie l'inscription, et que les membres intéressés à y participer se relayent afin de faire une journée chacun.

11.4 Représentant du Comité de parents

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

11.5 Commissaire parent

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

11.6 Sous-comité visibilité

Mesdames Mélissa Marceau et Nina Boucher se présenteront à la rencontre pour la refonte du petit guide ÉHDAA avant de démarrer de nouveaux projets.

12. Les bons coups

Madame Geneviève Lévesque remercie les membres de la part des élèves des classes CPA pour leurs nombreux achats des cartes de Noël qu'ils avaient confectionnées. Elle souligne également la tenue du Gala des Navigateurs le 11 décembre dernier, qui a récompensé des projets nombreux et variés ayant été mis de l'avant par quantité d'élèves de plusieurs établissements de la Commission scolaire.

	13.	Correspondances	
		Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.	
	14.	Prochaine rencontre	
		La prochaine rencontre du comité se tiendra le 4 février à 19 h.	
	15.	Levée de la séance	
		IL EST PROPOSÉ par madame Nina Boucher e	t résolu :
CCSÉHDAA-18-19-29		D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 10.	
		Ève Lapointe	Andréanne Bastille
		Présidente	Secrétaire